

# Entretien & Garantie




 TOYOTA

# Identification du véhicule

Modèle	PRIV
No. rég.	
No. du châssis	
No. de moteur	
Code de couleur	
Code d'équipement-finition	00
Date de livraison	11/07/2005

Pour votre propre sécurité, Toyota n'a pas repris les données du propriétaire dans votre carnet d'entretien. Ceci afin d'éviter qu'elles ne tombent en de mauvaises mains en cas de cambriolage ou de vol du véhicule.

Cachet du Vendeur/concessionnaire agréé  
Toyota



TC

Votre cc

Nom €

1

0

# Entretien & Garantie

## Index

### Informations sur la garantie constructeur de la Toyota Prius ...4

1. Prenez plaisir à conduire votre Toyota Prius –  
construite autour de l'être humain .....4
2. Etendue de la garantie de la Toyota Prius en un coup d'œil .....5
3. La garantie de la Toyota Prius en détail .....6
4. Clauses générales de garantie de la Toyota Prius .....8
5. Éléments non couverts par la garantie Toyota Prius .....10

### Programme d'entretien de la Toyota Prius .....12

1. Votre Toyota Prius a besoin d'un entretien régulier!.....12
2. Qu'est-ce que le Programme d'entretien? .....13
3. Le Programme de Santé et de Sécurité et la garantie de la  
Toyota Prius.....14
4. L'entretien et votre concessionnaire agréé Toyota .....15
5. Pièces d'origine Toyota.....16
6. Réparation suite à un accident .....19
7. Conseils de sécurité pour votre Toyota Prius.....20
8. Programme d'entretien .....22

### Toyota et l'environnement.....29

### Installation d'accessoires .....30

### Certificat de qualité.....32

**1****Informations sur la garantie constructeur de la Toyota Prius****Prenez plaisir à conduire votre Toyota Prius – construite autour de l'être humain**

Chez Toyota, la satisfaction de nos clients a toujours été une priorité. Nous sommes conscients que votre Toyota occupe une place importante dans votre vie et qu'il vous faut pouvoir compter sur elle tous les jours. Pour que vous puissiez en jouir pendant de longues années, nos véhicules sont construits d'après des normes de qualité les plus sévères.

L'étendue de la garantie que nous offrons, est notre manière de souligner l'excellence de nos produits. Nous avons adopté le point de vue suivant: notre engagement total pour la qualité, la santé et la sécurité de votre Toyota est la plus grande contribution que nous puissions faire pour votre bien-être à vous, notre client. C'est pourquoi, nous affirmons que votre Toyota est "construite autour de l'être humain" et nous sommes convaincus que vous prendrez plaisir à conduire votre Toyota pendant de nombreuses années.

**Ce carnet décrit les conditions de la garantie Toyota, les responsabilités globales du propriétaire, ainsi que des recommandations relatives au programme d'entretien. Nous vous invitons à le lire attentivement.**

Ce carnet contient des informations actualisées au moment de sa publication. Celles-ci sont cependant sujettes à modification sans avis préalable.

constructeur de la

la Prius – construite

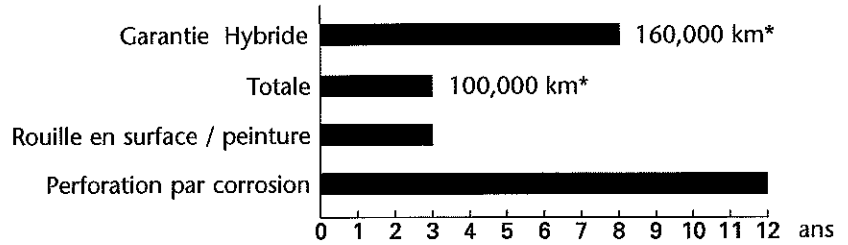
jours été une priorité.  
Preuve une place importante  
sur elle tous les jours.  
Plusieurs années, nos véhicules  
sont les plus sévères.

notre manière de souligner  
ce point de vue suivant:  
la sécurité et la sécurité de votre  
nous pouvons faire pour votre  
nous affirmons que votre  
" et nous sommes  
de votre Toyota pendant de

de Toyota, les  
si que des  
l'entretien. Nous vous

au moment de sa  
modification sans avis

## 2 Etendue de la garantie de la Toyota Prius en un coup d'œil



\*La première limite atteinte sera retenue

**1. Garantie Hybride**

Cette garantie couvre tous les défauts provenant de la fabrication ou du montage pour toute utilisation normale dans un délai de 8 ans à concurrence de 160.000 km, sans limitation de kilométrage pour la première année pour les composants Hybride suivants::

- Batterie de véhicule Hybride
- Commande électronique de batterie de véhicule Hybride
- Centrale électronique de véhicule Hybride
- Onduleur et convertisseur de véhicule Hybride
- La boîte de vitesses du véhicule Hybride

**2. Totale**

La garantie couvre tout défaut de fabrication ou d'assemblage pouvant apparaître lors d'un usage normal du véhicule pendant une période de 3 ans ou 100.000 km, suivant la première limite atteinte, mais sans limitation de kilométrage pour la première année.

Les frais de remorquage de votre véhicule vers le concessionnaire le plus proche, seront à charge de la garantie pour autant que la panne, immobilisant le véhicule, résulte de la défaillance d'une pièce couverte par la garantie.

## s en détail

nt de la fabrication ou du  
n délai de 8 ans à  
e kilométrage pour la  
suivants::

ule Hybride

e

u d'assemblage pouvant  
pendant une période de 3  
atteinte, mais sans  
ée.

le concessionnaire le plus  
tant que la panne,  
ce d'une pièce couverte par

### 3. Rouille de surface et peinture

Tout panneau peint de la carrosserie qui présenterait soit un défaut de peinture soit de la rouille en surface suite à un défaut de matière ou de fabrication, est garanti pendant 3 ans, sans limitation de kilométrage.

### 4. Perforation par corrosion

The warranty gives 12 years' coverage, regardless of mileage, against perforation of the bodywork (i.e. any holes through the bodywork from inside to outside) due to corrosion that is attributable to faults in material or workmanship.

Toute perforation de la carrosserie (trou progressant de la face interne vers l'extérieur) due à la corrosion résultant d'un défaut de matière ou de construction, est garantie pendant 12 ans sans limitation de kilométrage.

Par "carrosserie", il faut entendre: tout panneau en tôle d'origine Toyota, comprenant des pièces comme le capot moteur, les portes, le couvercle de coffre et le panneau de plancher. Sont toutefois exclues: les pièces fixées à la carrosserie comme les moulures, les pare-chocs et les charnières. Veuillez aussi vous référer à la page 18 pour des conseils de Santé et de Sécurité de Toyota.

**Qui fournit la garantie?**

Toyota garantit que ce véhicule a été construit conformément aux normes les plus strictes de Toyota et qu'il a fait l'objet d'une inspection minutieuse avant sa livraison. Celle-ci est effectuée par votre concessionnaire/réparateur agréé Toyota, qui en attestera en apposant son cachet avant la livraison sur le Certificat de Qualité contenu dans ce carnet.

**Pays où la garantie de ma Toyota est d'application**

Les conditions de la garantie contenues dans ce carnet sont d'application dans les pays suivants: Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Estonie, Espagne, Ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie-et-Monténégro, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et République tchèque.

Si vous avez l'intention de voyager dans des pays autres que ceux mentionnés ci-dessus, nous vous invitons à prendre contact avec votre concessionnaire agréé Toyota pour de plus amples informations.

**Début de la garantie?**

La période de garantie commence à la date à laquelle le véhicule a été livré au premier acheteur chez le détaillant.

**Quels sont les frais pour les réparations en garantie effectuées sur ma Toyota?**

Aucun. Votre concessionnaire/réparateur agréé Toyota effectuera gratuitement toute réparation couverte par la garantie (pièces et main d'œuvre). La décision de réparer ou de remplacer des pièces incombe à Toyota.



## de la Toyota Prius

conformément aux normes  
d'une inspection  
effectuée par votre  
technicien. Le carnet  
n'attestera en apposant  
la Qualité contenu dans ce

### Application

Le carnet sont d'application  
en Autriche, Belgique, Bosnie-  
Herzégovine, Danemark, Espagne,  
Estonie, France, Gibraltar,  
Allemagne, Liechtenstein, Lituanie,  
Pays-Bas, Portugal, Roumanie,  
Slovaquie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et

Pour d'autres pays autres que ceux  
mentionnés, veuillez prendre contact avec votre  
concessionnaire pour plus d'informations.

Le pays dans lequel le véhicule a été

### Garantie effectuées sur ma

Toyota effectuera  
la garantie (pièces et main  
d'œuvre). Le coût de la réparation des pièces incombent à

### Quelles sont les conditions de la garantie?

- Vous devez veiller à ce que le véhicule soit entretenu conformément aux spécifications et instructions du constructeur définies dans le manuel du propriétaire. Le non-respect peut annuler la garantie pour des incidents relevant d'un manque d'entretien.
- Vous êtes tenu de conserver tous les documents appropriés prouvant que ces entretiens ont été effectués.
- Pour tout travail à effectuer dans le cadre de la garantie, vous êtes tenu de présenter votre véhicule chez un concessionnaire agréé Toyota dans les plus brefs délais. Ce travail doit impérativement être effectué avant la fin de la garantie. Cette mesure vise à empêcher l'aggravation des défauts, entraînant une réparation plus importante que celle nécessaire au départ.

### Les pneus sont-ils couverts?

Les pneus font l'objet d'une garantie distincte assurée par le fabricant de pneus. Veuillez consulter votre concessionnaire agréé Toyota pour plus de détails.

### Que se passe-t-il si je revends ma Toyota?

La garantie Toyota est transférée automatiquement et sans frais aux propriétaires successifs.

### Mes droits, sur le plan légal, sont-ils affectés par la garantie ?

Non. Vos droits, sur le plan légal, et en conformité avec la législation nationale en vigueur régissant la vente de produits de consommation, ne sont pas affectés par la garantie.

**5****Eléments non couverts par la garantie  
Toyota Prius**

Pour souligner la qualité Toyota, nous vous offrons une garantie complète. La garantie Toyota couvre toute défaillance imputable à un défaut de fabrication ou d'assemblage. Les éléments suivants ne sont pas couverts par la garantie:

**Usure normale**

Les vibrations et bruits normaux de fonctionnement, l'usure normale et les détériorations liées au vieillissement telles qu'une décoloration, une altération ou une déformation.

**Frais d'entretien**

Les opérations d'entretien normales comme la mise au point du moteur, le remplacement des liquides et filtres, la lubrification, le nettoyage et le polissage, le remplacement des bougies et fusibles, le remplacement des raclettes d'essuie-glace, des plaquettes/garnitures de frein et des garnitures d'embrayage. Cependant, si le remplacement d'un de ces éléments s'impose dans le cadre d'une réparation en garantie, il est couvert par la garantie.

**Véhicules dont le compteur kilométrique est modifié**

Les réparations que devraient subir les véhicules dont le compteur kilométrique est modifié de sorte que le kilométrage parcouru ne puisse plus être établi avec certitude.

**Véhicules en démolition ou en perte totale**

Les réparations de tout véhicule qualifié de "perte totale" ou équivalent par un organisme financier ou un assureur.

## garantie

ons une garantie complète.  
outable à un défaut de  
ants ne sont pas couverts

ment, l'usure normale et  
u'une décoloration, une

mise au point du moteur,  
ication, le nettoyage et le  
bles, le remplacement des  
res de frein et des  
placement d'un de ces  
ion en garantie, il est

t modifié  
es dont le compteur  
étrage parcouru ne puisse

erte totale" ou équivalent

### **Dommmages consécutifs ou accessoires**

Les dommages consécutifs ou accessoires associés à une panne du véhicule. Ceux-ci comprennent (mais ne sont pas limités à), un inconvéniént, des frais de transport, des frais de téléphone et de logement, la perte de biens personnels ou commerciaux et la perte d'un paiement ou d'un revenu.

### **Dommmages ou pannes résultant directement ou indirectement des éléments externes suivants:**

- Incendie, accidents ou vol.
- Usage abusif ou négligence.
- Usage abusif, par exemple compétition ou surcharge.
- Réparations non exécutées par un concessionnaire agréé Toyota officiel.
- Installation de pièces non d'origine Toyota.
- Modifications ou transformations non-adaptées, y compris le montage d'accessoires non d'origine Toyota.
- Le manque d'entretien correct, y compris l'emploi de liquides autres que ceux spécifiés dans le Manuel du propriétaire.

# Programme d'entretien de la Toyota

## **1** Votre Toyota a besoin d'un entretien régulier!

Il y a trois bonnes raisons pour fournir à votre Toyota un entretien régulier:

1. Il est essentiel si vous souhaitez des performances, une sécurité et une fiabilité optimales.
2. Il est nécessaire pour que la garantie reste d'application pour les pièces demandant un entretien (voir le chapitre 3).
3. Il augmente la valeur de revente de votre Toyota.

### **GARDER VOTRE VÉHICULE EN PLEINE FORME!**

Toyota a élaboré un Programme spécial d'entretien pour votre Toyota.

# Entretien de

## Entretien régulier!

Toyota un entretien

ances, une sécurité et une

d'application pour les pièces

oyota.

ME!

Entretien pour votre Toyota.

## 2 Qu'est-ce que le Programme d'entretien?

Le Programme d'entretien comprend deux éléments principaux:

1. Pour votre Toyota, nous recommandons un programme d'entretien assuré par votre concessionnaire/réparateur agréé Toyota. Le programme comprend un entretien complet recommandé tous les 30.000 km ou tous les deux ans. En outre, nous préconisons le renouvellement de l'huile et le changement du filtre à huile à la moitié de l'intervalle du service complet (autrement dit, à 15.000 km ou après un an, à 45.000 km ou après trois ans, et ainsi de suite). Nous tenons à assurer la pleine forme de votre Toyota. A cet effet, votre concessionnaire/réparateur agréé Toyota effectuera d'autres inspections au moment de cette vidange d'huile et du changement de filtre. (Voir le chapitre 8 pour plus de détails sur le programme d'entretien.)
2. Conseils pour votre Toyota. Pour vous garantir une conduite sans problème, nous vous livrons des conseils détaillés sur les tâches simples d'entretien courant. (Voir le chapitre 7 pour nos directives.)

**3****Le Programme de Santé et de Sécurité et la garantie de la Toyota Prius**

Vous êtes tenu d'assurer l'entretien de votre véhicule conformément aux recommandations de cette documentation afin de sauvegarder votre droit à la garantie pour les éléments requérant un entretien. Vous devez conserver les preuves détaillées des opérations du Programme d'entretien de votre véhicule, y compris les dates d'entretien et de montage de pièces. En cas de revente du véhicule, veuillez à transmettre ces documents au nouveau propriétaire.

La garantie ne couvre pas les dommages ou pannes résultant d'un manque d'entretien approprié conforme aux spécifications et instructions du constructeur ou de l'emploi de liquides autres que ceux préconisés dans le Manuel du propriétaire.

Votre concessionnaire/réparateur agréé Toyota peut vous recommander des intervalles d'entretien plus fréquents que ceux mentionnés dans ce carnet. Le cas échéant, hésitez pas à lui en demander les raisons.

## La Sécurité et la

véhicule conformément aux  
de sauvegarder votre droit  
d'entretien. Vous devez  
du Programme d'entretien  
en et de montage de  
transmettre ces documents

années résultant d'un  
spécifications et instructions  
res que ceux préconisés

peut vous recommander  
ceux mentionnés dans ce  
mander les raisons.

## 4

### L'entretien et votre concessionnaire agréé Toyota

Pour conserver votre véhicule dans le meilleur état possible, Toyota vous recommande de confier toutes les interventions de réparation et d'entretien à des réparateurs agréés Toyota ou à d'autres professionnels dûment qualifiés et équipés. En ce qui concerne les réparations et services couverts par la garantie, nous vous demandons de contacter un réparateur agréé Toyota agréé qui utilisera des pièces Toyota d'origine pour remédier à toute difficulté que vous pourriez rencontrer.

L'utilisation de réparateurs agréés Toyota présente également des avantages lors de réparations et d'interventions d'entretien hors garantie, étant donné qu'ils se sont spécialisés pour travailler sur des véhicules Toyota. Les membres du réseau Toyota seront en mesure de vous offrir une assistance experte pour résoudre vos problèmes éventuels.

Nous recommandons vivement l'usage exclusif de pièces d'origine Toyota pour l'entretien et les réparations de votre Toyota. Elles sont construites selon les normes les plus strictes de qualité et de performances, et sont conçues sur base des spécifications exactes de votre véhicule. Il en va de même pour l'huile et les autres liquides. Pour éviter de graves dégâts à votre moteur, veillez à l'utilisation de produits appropriés, conformément aux spécifications Toyota.

#### **PIÈCES D'ORIGINE TOYOTA**

En confiant votre véhicule à un concessionnaire Toyota, vous savez qu'il recevra le meilleur traitement possible. Les concessionnaires/réparateurs agréés Toyota n'utilisent que des pièces d'origine Toyota. Ils disposent d'un vaste stock de pièces pour les besoins des entretiens. Ils sont également reliés électroniquement aux Centres de distribution de pièces Toyota, ce qui leur permet d'avoir rapidement accès à toutes les pièces.

En particulier, nous vous signalons les gammes suivantes de pièces d'origine qui ont été spécialement créées pour respecter les critères d'hygiène, de santé, de sécurité et de présentation visuelle de votre Toyota.



## Les pièces d'origine Toyota : l'hygiène et la santé

f de pièces d'origine Toyota  
ota. Elles sont construites  
de performances, et sont  
votre véhicule. Il en va de  
éviter de graves dégâts à  
appropriés, conformément

Pour optimiser la lubrification de votre moteur, nous vous proposons la gamme d'huiles d'origine **Toyota Genuine Motor Oil** ; elle a été spécialement testée et agréée pour tous les moteurs Toyota. Elle contient toutes les huiles populaires pour moteurs et engrenages et ces huiles vont au-delà des références internationales reconnues étant donné que leur licence est attribuée par l'API et que leurs certificats sont accordés en fonction de normes de l'ACEA. En fait, nous vous recommandons fortement, pour optimiser l'entretien du moteur et de la transmission de votre véhicule, d'utiliser des lubrifiants d'origine Toyota.

re Toyota, vous savez qu'il  
cessionnaires/réparateurs  
ine Toyota. Ils disposent  
s entretiens. Ils sont  
s de distribution de pièces  
accès à toutes les pièces.

Le circuit de refroidissement est essentiel pour maximiser les performances de votre moteur. Le réfrigérant longue durée d'origine **Toyota Genuine Super Long Life Coolant** est un antigel de qualité exceptionnelle à base de glycol d'éthylène offrant une excellente protection contre la corrosion et spécialement formulé pour tous les véhicules Toyota . Nous vous recommandons fortement de vous servir de ce produit pour protéger le circuit de refroidissement.

s suivantes de pièces  
r respecter les critères  
ation visuelle de votre

La batterie se trouve au coeur même des circuits électriques de votre véhicule. Pour la remplacer, quelle qu'en soit la raison, nous vous proposons une gamme complète de batteries d'origine **Toyota Genuine Batteries**. Elles font appel à la technologie la plus récente – entre autres, elles ont un hydromètre qui vous permet de contrôler très simplement de l'oeil le niveau de la charge – et n'ont besoin d'aucun entretien et il n'est donc pas nécessaire de procéder à des appoints d'eau.

### **Les pièces d'origine Toyota : la sécurité**

Pour assurer l'entretien de votre véhicule, nous vous prions de bien vouloir consulter la gamme des produits d'entretien d'origine Toyota Genuine Car Care, gamme qui se compose des produits suivants: Shampoo, Polish, Exterior Trim Cleaner, Upholstery Cleaner, Leather Cleaner, Glass Cleaner, Wheel Cleaner, Cockpit Spray and De-Icer. Tous ces produits offrent la solution idéale pour maintenir l'aspect visuel de votre Toyota.

Les petites rayures et les éclats de gravillons sont ennuyeux. La gamme de peintures de retouche d'origine **Toyota Genuine Touch-up Paint** a été spécialement mise au point pour faire face à la demande croissante en produits de qualité pour remédier à ces petits défauts de peinture. C'est la gamme idéale pour tous les conducteurs Toyota car elle est fabriquée par le fournisseur de peinture d'origine et, de ce fait, la couleur finale est garantie et offre une excellente finition. Ces articles sont proposés sous forme de crayons et de bombe aérosol.

Pour obtenir des détails supplémentaires sur toutes ces gammes, veuillez contacter votre concessionnaire ou réparateur Toyota agréé le plus proche.

Nous vous signalons également que vous pouvez obtenir des pièces d'origine Toyota en vous adressant à d'autres professionnels dûment qualifiés et équipés. En outre, vous pouvez également vous servir de produits équivalents, à condition qu'ils aient une qualité correspondante. Nous vous recommandons de demander à votre réparateur local de vous prouver que les pièces utilisées, lorsqu'il ne s'agit pas d'articles d'origine Toyota, ont une qualité équivalente.

ité  
s vous prions de bien vouloir  
origine Toyota Genuine Car  
vants: Shampoo, Polish,  
her Cleaner, Glass Cleaner,  
s ces produits offrent la  
e votre Toyota.

nt ennuyeux. La gamme de  
**ne Touch-up Paint** a été  
demande croissante en  
défauts de peinture. C'est la  
ta car elle est fabriquée par  
it, la couleur finale est  
articles sont proposés sous

outes ces gammes, veuillez  
Toyota agréé le plus

vez obtenir des pièces  
professionnels dûment  
lement vous servir de  
ne qualité correspondante.  
re réparateur local de vous  
git pas d'articles d'origine

## 6

### Réparation suite à un accident

Après une collision, vous souhaitez que votre véhicule soit réparé rapidement de façon correcte pour votre sécurité et votre commodité. Afin de préserver la valeur de votre Toyota, ses performances et son aspect, ainsi que pour conserver le bénéfice de la garantie de 12 ans contre les perforations par corrosion, vous voulez qu'elle retrouve son état initial.

Nous encourageons les ateliers de réparation et les compagnies d'assurance à mentionner la liste des pièces utilisées en cas de réparation à la suite d'une collision. Certains d'entre eux vous suggéreront peut-être d'utiliser des pièces d'imitation ou usagées récupérées pour faire des économies. Ces pièces ne sont pas couvertes par la garantie Toyota, et il en va de même des dégâts ou défaillances ultérieures résultant directement ou indirectement de l'installation de ces pièces.

Protégez votre investissement et veillez à ce que votre Toyota bénéficie du meilleur traitement après un accident.

Lorsque vous le pouvez, il vaut toujours mieux prévenir l'apparition d'un problème, plutôt que de devoir le résoudre de manière inattendue. Comme dit l'adage: " mieux vaut prévenir que guérir ". Pour garder votre Toyota au mieux de sa forme et en pleine santé, suivez ces directives simples:

### **IL VAUT MIEUX PRÉVENIR QUE GUÉRIR**

#### Général

- Le moteur de votre Toyota est son cœur: laissez-le chauffer convenablement avant de l'utiliser de manière intensive. Après un démarrage à froid du moteur, évitez de le pousser à régime élevé pendant les premiers kilomètres. Vous garantirez ainsi le meilleur préchauffage et une grande longévité à votre moteur.
- Vous savez combien des articulations ou un dos raide affectent votre forme physique. Votre Toyota aussi a besoin d'une lubrification adéquate. Pour que le moteur de votre Toyota continue de tourner rond, nous vous recommandons de contrôler régulièrement le niveau d'huile moteur (en particulier lors de longs trajets ou par temps chaud).
- Pour que la climatisation fonctionne de manière efficace, il faut l'activer pendant au moins quelques minutes une fois par mois.

## otre Toyota Prius

pour prévenir l'apparition d'un  
de manière inattendue.  
de guérir ". Pour garder votre  
té, suivez ces directives

aissez-le chauffer  
ière intensive. Après un  
pousser à régime élevé  
antirez ainsi le meilleur  
tre moteur.  
n dos raide affectent votre  
n d'une lubrification  
yota continue de tourner  
ler régulièrement le niveau  
s trajets ou par temps

manière efficace, il faut  
tes une fois par mois.

### Sécurité

- Vérifiez que les phares, les feux de position, les clignotants et les feux stop fonctionnent correctement.
- Vérifiez que les essuie-glace et le lave-glace fonctionnent correctement et qu'il y a suffisamment d'eau dans le réservoir du lave-glace.
- Contrôlez la pression des pneus (y compris la roue de secours) et vérifiez qu'ils ne sont pas usés ou endommagés. Ceci est essentiel pour la tenue de route, le confort, la sécurité et pour réduire la consommation de carburant.

### Divers

- Lavez régulièrement votre véhicule. Utilisez de l'eau propre et froide et un détergent doux pour voiture. Laissez le véhicule à l'ombre. Si vous roulez sur des routes recouvertes de sel, poussiéreuses ou en bord de mer, arrosez le bas de caisse au moins une fois par mois. Il est aussi important de veiller à ce que les trous de drainage dans les coins inférieurs des portes et les seuils restent dégagés.
- Soyez attentif. Éliminez sans tarder la boue, la poussière, les insectes, le goudron, les déjections d'oiseau, etc. de la carrosserie. Si vous apercevez des éclats ou des griffes dans la peinture, retouchez-la immédiatement en utilisant le matériel recommandé. Si vous roulez beaucoup sur des routes en gravier, envisagez d'installer des bavettes en caoutchouc derrière chaque roue.

## 8

## Programme d'entretien

1. Entretien complet tous les 30.000 km ou tous les 2 ans.\*
2. Vidange d'huile et changement de filtre, avec inspection supplémentaire: tous les 15.000 km ou tous les ans.\*  
Les inspections effectuées par votre concessionnaire/réparateur agréé Toyota portent sur le système de freinage, de direction, d'éclairage et les pneus.

En présence de conditions normales de route

R = Remplacement / I = Inspection

	Intermédiaire	Complet
● <b>Santée</b>		
Huile moteur et filtre à huile	R	R
Réfrigérant moteur		I
Filtre à air	I	I
Soufflet d'arbre d'entraînement		I
Tuyau d'échappement et fixation		I
Durites et raccords du système de refroidissement et de chauffage		I
Filtre de circuit de climatisation		R
Bouchon du réservoir carburant, durits de carburant, raccords et vanne de régulation des vapeurs		I
Contrôle de la carrosserie (perforation par corrosion)		I

ous les 2 ans.\*  
 vec inspection  
 s les ans.\*  
 sionnaire/réparateur agréé  
 de direction, d'éclairage et

Intermédiaire	Complet
R	R
	I
I	I
	I
	I
	I
	R
	I
	I

	Intermédiaire	Complet
● Sécurité		
Liquide de frein		R
Pédale de frein & frein de stationnement		I
Plaquettes et disques de frein	I	I
Tuyaux et flexibles de freins		I
Garnitures de freins de stationnement		I
Suspension avant et arrière		I
Volant et timonerie de direction		I
Pneus, feux, balais d'essuie-glaces, liquide lave-glace		I
Direction assistée, rotules, soufflets		I

● **Replacements Supplémentaires**

Courroie de distribution	Non concernés
Bougies	Tous les 90.000 km
Liquide de refroidissement du moteur	Première vidange après 150.000 km Après, tous les 90 000 km
Produit de refroidissement d'onduleur	Première vidange après 150.000 km Après, tous les 90 000 km

● **Inspections supplémentaires**

Liquides de transmission automatique et de différentiel avant	Tous les trois ans / 45.000 km
Jeu de soupapes (contrôle sonore)	Tous les 6 ans / 90.000 km
Courroie auxiliaire	6ème année / 105.000 km. Après, tous les ans / 15.000 km
Réservoir à charbon actif*	Tous les 2 ans / 45.000 km Tous les 90.000 km*1

\*1 Pour Finlande, Norvege et Suède seulement